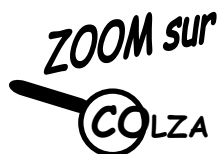


# Info.pl@ine



N° 473 – 10 juillet 2013 – 5 pages

Désherbage

## ACTUALITES CULTURES

**MAIS** (stade 8 à 12 feuilles)

### ✓ Pyrales

- Le lâcher de trichogrammes pourra commencer cette semaine pour le sud du département et la semaine prochaine pour le nord du département, le vol de pyrale s'étant un peu intensifié cette semaine.
- Lutte insecticide : toujours trop tôt pour intervenir. Attendre le pic de vol.

### ✓ Pucerons

De plus en plus présents dans les parcelles de maïs mais les seuils ne sont pas encore atteints. De plus, les auxiliaires commencent à être observés plus régulièrement, ce qui doit permettre de maîtriser les populations de pucerons.

- Pas d'intervention à prévoir pour l'instant, maintenir la surveillance.
- Seuil d'intervention après 8-10 feuilles :
  - *metopolophium dirhodum* : 100 pucerons/plante
  - *sitobion avenae* : 500 pucerons/plante.

**TOURNESOL** (stade bouton étoilé)

### ✓ Pucerons

Régression des populations avec la présence d'auxiliaires, pas de symptômes de crispation observés.

De plus, le stade limite de sensibilité est atteint, voire dépassé.

- Fin du risque.

Ces conseils sont basés sur les observations de début de semaine effectués par les conseillers du pôle Agronomie-Environnement de la Chambre d'Agriculture 77 et le Bulletin de Santé du Végétal Ile-de-France n° 20 du 9 juillet 2013. Sont concernés par la prescription, les agriculteurs du département de Seine-et-Marne. Si aucune lutte alternative n'est mentionnée, cela signifie qu'elle est inappropriée. Les caractéristiques des produits cités peuvent être retrouvées dans les Info.pl@ine N° 440 à N° 447 ou sur le site e-phy du ministère de l'agriculture. <http://e-phy.agriculture.gouv.fr>. Lire attentivement l'étiquette des produits utilisés.

## STRATEGIE AGRONOMIQUE

### DESHERBAGE COLZA : s'y préparer avant le semis

La combinaison de plusieurs techniques de lutte devient indispensable pour limiter la pression des adventices. Le chimique est loin de suffire, notamment dans le contexte actuel de phénomènes de résistance.

Plusieurs critères sont à prendre en compte pour choisir sa stratégie de désherbage sur colza :

- la flore adventice présente dans sa parcelle,
- les pratiques responsables de cette flore,
- le type de sol qui va jouer sur la sélectivité des produits,
- le nombre de passages prévus,
- les contraintes en cas de retournement.

## ✓ Approche agronomique en fonction la de flore

Quelle stratégie choisir en combinant rotation, faux-semis, pseudo-labour, labour... ?

Le tableau ci-dessous peut vous aider à gérer certaines flores adventices par des moyens agronomiques, afin d'éviter tout échec de désherbage chimique et toutes concurrences pénalisant la culture.

**Efficacité des techniques agronomiques vis-à-vis de quelques espèces majoritaires** (Source : CETIOM)

	Ray-grass	Brome	Vulpin	Géranium	Sanve	Matricaire	Gaillet
Rotation longue Alternance hiver/printemps							
Labour occasionnel							
Faux-semis avant céréales							
Faux-semis avant colza							
Binage							
Herse étrille, houe rotative							

  Bonne efficacité
   Efficacité moyenne ou variable
   Efficacité insuffisante ou très aléatoire
   Inefficacité

## ✓ Nouveauté 2013

ALABAMA (BASF)	
Composition	200 g diméthénamide-P +200 g métazachlore + 100 g quinmércac (= Springbok + Novall)
Dose homologuée	2,5 l/ha
Positionnement et spectre	Comme le Novall : prélevée et post-levée précoce. Géraniums, matricaire, mourons, capselle, gaillet, anthrisque, véroniques Insuffisant sur sanves, ravenelles, pensées
Réglementaire	Une application tous les 3 ans
Coût	40 à 43 €/l
D.A.R.	3 jours
Z.N.T.	20 m

## ✓ Propositions de programmes

Les efficacités ci-après sont données d'après la grille CETIOM ; lorsque l'adventice est entre parenthèses, cela signifie qu'il y a peu de références.

### ➤ Parcelles peu sales

**COLZAMID** à 2,2 à 2,8 l/ha en pré-semis (ou tout autre produit commercial équivalent avec Napropamide 450 g/l). Application juste avant la dernière façon culturale et incorporation superficielle sur 2 à 3 cm avec une herse légère dans les 48 heures.

Coût indicatif : 42-53 €/ha, IFT 0,8 à 1.

- **Satisfaisant** sur pâturins, laiterons, matricaires, stellaires, véroniques à feuilles de perse
- **Moyen** sur ray-grass, vulpins, alchémilles, coquelicots, (fumeterres), gaillets, géraniums disséqués et (à feuilles grêle), mourons et véroniques à feuilles de lierre
- **Insuffisant** sur repousses de céréales, folle avoine, géraniums à feuilles rondes, capselles, anthémis, lamiers, myosotis, pensées, ravenelles, sanves, sisymbres

➤ Parcelles plus sales

En pré-semis	... puis en post-semis / prélevée	Coût indicatif (€/ha)	IFT
<b>COLZAMID</b> 1,2 - 1,5 l/ha	<b>BUTISAN S</b> 1,5 l/ha (ou tout autre produit commercial équivalent avec Métazachlore 500 g/l). Pour une meilleure sélectivité, le sol doit être frais et humide. Si le sol est sec, préférer les applications de post-levée précoce, après le stade cotylédons étalés, jusqu'à 1 à 2 feuilles maxi du colza, mais avant la levée des géraniums et des crucifères. <b>Satisfaisant</b> sur vulpins, matricaires, capselles, géraniums, alchémilles, stellaires, véroniques, pâturins. <b>Moyen</b> sur gaillets, (fumeterre), ray-grass. <b>Insuffisant</b> sur, coquelicot, pensées, ravenelles, sisymbres, sanves, repousses de céréales et folle avoine.	70	1,28
	<b>AXTER</b> 1,5 l/ha Doit s'appliquer juste après le semis pour une meilleure efficacité. En terre filtrante, risque de phyto après de fortes pluies. <b>Satisfaisant</b> sur géraniums, coquelicots, capselles, alchémilles, stellaires, véroniques, gaillets, sisymbres, matricaires, pâturins, (vulpins). <b>Moyen</b> sur (ravenelles), ray-grass. <b>Insuffisant</b> sur pensées, sanves, repousses de céréales et folle avoine.	100	1,8 à 1,28
	<b>NOVALL</b> 2,2 l/ha (détail ci-dessous)	112	1,31 à 1,41
	<b>SPRINGBOK</b> 2 à 2,5 l/ha (détail ci-dessous)	82 à 103	0,95 à 1,33
	<b>COLZOR TRIO</b> 3,5 l/ha (détail ci-dessous)	105	1,3 à 1,4
	<b>ALABAMA</b> 2 l/ha (détail ci-dessous)	108	1,23 à 1,33

➤ Stratégie tout en prélevée :

Prélevée seule	Coût indicatif (€/ha)	IFT
<b>NOVALL</b> 2,5 l/ha Mêmes conditions d'application que le métazachlore. <b>Satisfaisant</b> sur vulpins, pâturins, gaillets, matricaires, capselles, coquelicots, géraniums, alchémilles, stellaires, véroniques. <b>Moyen</b> sur ray-grass, fumeterres. <b>Insuffisant</b> sur repousses de céréales, folle avoine, géraniums, pensées, ravenelles, sisymbres, sanves. Utilisable en prélevée de 1,8 l à 2,5 l : à préférer si géraniums, crucifères, fumeterres, ray-grass. En sols filtrants, limiter la dose ou fractionner. En post-levée précoce à 2,5 l jusqu'au stade cotylédons : amélioration de l'efficacité sur coquelicots. Possible en prélevée (1,5 l) puis en post-levée précoce (1 l)	95	1
<b>SPRINGBOK</b> 2,5 à 3 l/ha Doit s'appliquer juste après le semis ou sur sol frais et humide (après 1 <sup>ères</sup> pluies) pour une meilleure efficacité. <b>Satisfaisant</b> sur vulpins, pâturins, (ray-grass), géraniums, matricaires, laitrons, capselles, anthémis, (coquelicots), alchémilles, véronique à feuilles de lierre, stellaires. <b>Moyen</b> sur ammi-majus. <b>Insuffisant</b> sur repousses de céréales, folle avoine, bromes, (sisymbres) ravenelles, pensées, sanves, gaillets. <u>Pour une amélioration du spectre, on peut associer SPRINGBOK 2 l à 2,5 l en programme avec :</u> - napropamide en pré-semis pour un plus sur géraniums, vulpins, voire coquelicots, gaillets... - clomazone (CENTIUM 36 S, GAMIT 36 S ou AXTER) en association pour crucifères, gaillets, ammi-majus... - NOVALL (1 l/ha) en association ou en fractionné pour gaillets, coquelicots, ammi-majus, ombellifères... Attention au manque de sélectivité pour les mélanges avec NOVALL ou AXTER.	75 à 90	0,8 à 1

<b>COLZOR TRIO 3,5 à 4 l/ha</b> Doit s'appliquer juste après le semis ou sur sol frais et humide (après 1 <sup>ères</sup> pluies) pour une meilleure efficacité. <b>Satisfaisant</b> sur pâturins, géraniums à feuilles rondes, matricaires, gaillets, laitersons, capselles, anthémis, passerages, sisymbres. <b>Moyen</b> sur ray-grass, vulpins, (ravenelles), géraniums à tiges grêle, géraniums disséqués, (véroniques à feuilles de lierre), coquelicots, ammi-majus. <b>Insuffisant</b> sur fumeterres, pensées, sanves, repousses de céréales, folle avoine, bromes.	77 à 88	0,88 à 1
<b>ALABAMA 2 à 2,5 l</b> Doit s'appliquer juste après le semis ou sur sol frais et humide (après 1 <sup>ères</sup> pluies) pour une meilleure efficacité. Si application en post-levée précoce, baisse d'efficacité sur ray-grass et géraniums. <b>Satisfaisant</b> sur pâturins, alchémille, ammi-majus, matricaires, capselles, coquelicots, gaillets, anthriscus et géraniums. <b>Moyen</b> sur ray-grass et vulpin. <b>Insuffisant</b> sur repousses de céréales, folle avoine, bromes, pensées, sanves, ravenelle...	105 à 128	1,26 à 1,53

**Bon à savoir** : le géranium disséqué est le plus courant en Seine-et-Marne

➤ **Compositions des antidiocotes cités dans les programmes en g/l (liste non exhaustive)**

Matière active / Produit commercial	clomazone (g/l)	diméthachlore (g/l)	métazachlore (g/l)	napropamide (g/l)	autre (g/l)	ZNT	DAR	Dose homologuée
ALABAMA	-	-	200	-	dimethenamid-p 200 + quinmércac 100	5 m	3 j	2,5 l
AXTER	60	500	-	-	-	5 m	100 j	2 l
BUTISAN S	-	-	500	-	-	5 m	100 j	2 l
COLZAMID	-	-	-	450	-	5 m	3 j	2,8 l
COLZOR TRIO	30	187,5	-	187,5	-	5 m	100 j	4 l
NOVALL	-	-	400	-	quinmércac 100	20 m	3 j	2,5 l
SPRINGBOK	-	-	200	-	dimethenamid-p 200	5 m	3 j	3 l

**Point réglementaire :**

La dose maximale de **diméthachlore** et de **métazachlore** est de 1000 g/ha de substance active sur une période de 3 ans en une ou plusieurs applications. La restriction est de 1000 g/ha pour chacune de ces substances actives.

✓ **Quelle stratégie contre les graminées ?**

Orientez-vous d'abord **vers un programme de prélevée** surtout en cas de résistances aux foliaires, puis adaptez votre post-levée antigaminées en fonction du tableau CETIOM ci-après :

	Repousses de céréales	
Graminées (ray-grass, vulpin)	Environ 5 plantes/m <sup>2</sup>	Plus de 5-10 plantes/m <sup>2</sup>
Résistantes	Graminées et repousses : KERB FLO /RAPSOL WG/ LEGURAME PM	Repousses : antigaminées foliaires précoce à dose « repousses » Graminées : KERB FLO / RAPSOL WG/ LEGURAME PM
Sensibles mais avec pratiques culturales à risque (1)		
Sensibles sans pratiques culturales à risque	Graminées et repousses : antigaminées foliaires	

(1) Exemple de pratiques culturales à risque : forte pression graminées, peu de faux-semis, sans labour, rotation courte...

A noter qu'un programme à base de COLZAMID 1,8 à 2 l/ha permet souvent de ne pas avoir à ré-intervenir en post-levée du colza sur vulpins et ray-grass.

## INFORMATION

### PRISE EN MAIN DE L'OUTIL

Testez l'outil d'enregistrement **Mes p@rnelles** sur vos données d'exploitation !

La Chambre d'agriculture de Seine-et-Marne vous propose **une formation d'initiation de 2 jours** pour être autonome dans l'utilisation de l'outil web **Mes p@rnelles**. L'objectif est de comprendre les différents modules de l'outil (cartographie, saisies des interventions culturales, plan de fumure, référentiel phytosanitaire, édition des documents réglementaires, indicateurs...) et de maîtriser leur fonctionnement.

Cette formation s'adresse aux abonnés **Mes p@rnelles** ainsi qu'aux agriculteurs intéressés de découvrir l'outil sur leur exploitation.

Deux sessions délocalisées sont prévues début septembre :

- Le **mardi 10 et 17 septembre 2013** au CFPPA du Lycée de Bougainville à Brie-Comte-Robert
- Le **jeudi 12 et 19 septembre 2013** à la Maison Rurale Familiale à Souppes-sur-Loing

Pour vous inscrire à la formation, contactez le secrétariat du pôle Agronomie-Environnement, par téléphone **01.64.79.30.84** ou par email [corinne.burdillat@seine-et-marne.chambagri.fr](mailto:corinne.burdillat@seine-et-marne.chambagri.fr). Les conditions générales de la formation sont disponibles sur simple demande.

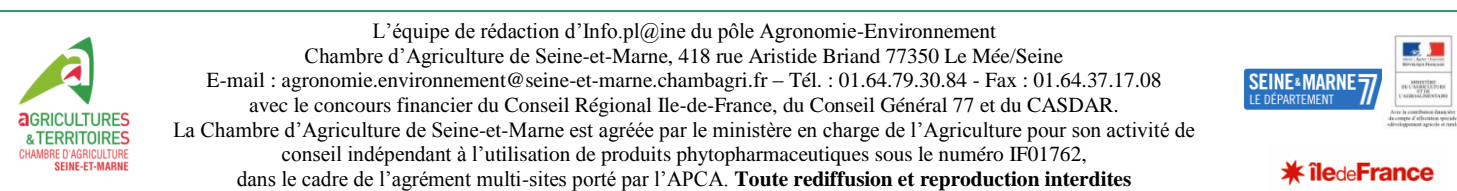


The banner features the 'mes parcelles' logo on the left with the tagline 'De la sécurité à la performance' and the website 'www.mesparcelles.fr'. In the center, a hand is shown interacting with a tablet displaying a 3D farm map. On the right, contact information is provided for Aude Gérard at the Chambre d'Agriculture & Territoires de Seine-et-Marne.

**mes parcelles**  
De la sécurité à la performance  
[www.mesparcelles.fr](http://www.mesparcelles.fr)

**AGRICULTURES & TERRITOIRES**  
CHAMBRE D'AGRICULTURE SEINE-ET-MARNE

**Contact :**  
**Aude Gérard**  
418 rue Aristide Briand  
77350 LE-MEE-SUR-SEINE  
Tél. : 01 64 79 30 75 - 06 24 99 43 59  
Email : mesparcelles@seine-et-marne.chambagri.fr



The footer contains contact details for the editorial team, logos for the Chamber of Agriculture and Territories of Seine-et-Marne, the Seine-et-Marne Department, and the Ile-de-France region, along with a disclaimer about reproduction rights.

L'équipe de rédaction d'Info.pl@ine du pôle Agronomie-Environnement  
Chambre d'Agriculture de Seine-et-Marne, 418 rue Aristide Briand 77350 Le Mée/Seine  
E-mail : [agronomie.environnement@seine-et-marne.chambagri.fr](mailto:agronomie.environnement@seine-et-marne.chambagri.fr) – Tél. : 01.64.79.30.84 - Fax : 01.64.37.17.08  
avec le concours financier du Conseil Régional Ile-de-France, du Conseil Général 77 et du CASDAR.  
La Chambre d'Agriculture de Seine-et-Marne est agréée par le ministère en charge de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762,  
dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA. **Toute rediffusion et reproduction interdites**

**AGRICULTURES & TERRITOIRES**  
CHAMBRE D'AGRICULTURE SEINE-ET-MARNE

**SEINE-MARNE**  
LE DEPARTEMENT

**ile de France**